



N° 30 – janvier 2019

Edito de Marie-Odile FONDEUR, Directrice générale du Sirha



SIRHA 2019, LÀ OÙ S'INVENTE L'ASSIETTE DE DEMAIN

« Plus qu'un grand salon international, le Sirha est un véritable écosystème faisant converger à Lyon tous les deux ans les acteurs, réflexions et solutions du Food Service.

Tout en conservant cet esprit de fête et de gourmandise qui a fait sa signature, le SIRHA n'a cessé au fil des éditions d'amplifier son travail de fond pour identifier les grandes influences et mettre en avant les innovations.

C'est cette volonté de décrypter et de rassembler qui fait du Sirha un terrain de rencontres d'affaires exceptionnel pour plus de 200.000 professionnels, dont 25.000 chefs. Les grandes tendances de la restauration, les nouvelles techniques, les nouveaux services expriment pleinement leur richesse au travers des 3.000 exposants qui renouvellent leur confiance au Sirha. 10.000 m² supplémentaires, soit un hall tout neuf, permettent d'amplifier une offre qui s'exprime en miroir sur les 10 espaces d'animation.

Ces derniers sont conçus pour synthétiser les 7 grandes influences que le Sirha a identifiées pour le futur. La quête de sens, de plaisir, de bien-être « healthy », la connexion digitale et la re-connexion environnementale sont au menu de l'offre Sirha. Elle accompagne et anticipe notamment les comportements des nouveaux consommateurs que sont les Millenials, ces 18-35 ans dont la jeunesse, le pouvoir d'achat et les modes de fonctionnement, parfois contradictoires, impacteront le Food Service de 2020.

Et puisque le Sirha aime offrir à ses visiteurs des expériences exclusives, pas moins de 21 concours - dont les prestigieux Bocuse d'Or et Coupe du Monde de la Pâtisserie à la renommée internationale – ainsi que la 3^{ème} édition du Sirha World Cuisine Summit verront converger à Lyon l'excellence des plus grands professionnels, la pertinence des leaders d'opinion et l'expérience des entrepreneurs.

Le Sirha 2019 propose et était ainsi une véritable vision du Food Service et, plus largement, de l'alimentation de demain. Nous vous donnons donc rendez-vous du 26 au 30 janvier à Lyon pour vivre cette expérience unique ! »



SIRHA 2019



Retrouver toutes les informations sur le site du Sirha : www.sirha.com/fr

L'EUROPE DES RESTAURANTS SE PORTE BIEN

UN MARCHÉ DU FOOD SERVICE EN CROISSANCE

D'après l'institut d'étude NPD, partenaire du Sirha, les voyants sont au vert pour la restauration hors foyer dans les principaux pays d'Europe, où tous les marchés sont en croissance.

Le marché de la restauration et du snacking est solide et accélère sa croissance, dans un contexte favorable porté par la restauration rapide et le fast casual, les nouveaux moments de consommation – comme le petit déjeuner ou le goûter – et l'influx des Food Tech qui dynamisent notamment les ventes des indépendants.



Dans ce contexte, les innovations révélées par le Sirha et ses exposants jouent un rôle moteur : elles permettent aux acteurs du Food Service d'anticiper la demande, d'innover dans leurs offres ou leurs process, et de répondre avec plus d'efficacité aux attentes des clients pour développer leurs ventes.



npd Official survey partner

+2,5%

À FIN JUIN 2018 SUR LE TOP 5
(VS +2 % À FIN JUIN 2017)

TOUS LES PAYS DU TOP 5
SONT EN CROISSANCE :


ALLEMAGNE

 +2,9%

ITALIE

 +2,7%

ROYAUME UNI

 +2,6%

ESPAGNE

 +2,2%

FRANCE

 +2%

La France confirme son embellie
avec +2% en valeur
à fin juin 2018 vs +0,7% à fin juin 2017.

Business France



Rendez-vous
d'affaires
- SIRHA 2019



Business France vous accompagne au SIRHA 2019, le rendez-vous mondial de la restauration et de l'hôtellerie.

Bénéficiez de rendez-vous d'affaires ciblés et préprogrammés auprès d'acheteurs à la recherche de nouvelles références.

Vos interlocuteurs

Hugo Le Bail

Responsable de Pôle BtoB
Service Produits alimentaires
Tél : +33 (0)1 40 73 31 33
hugo.bail@businessfrance.fr

Estelle Burgio

Chef de projet - Pôle BtoB
Service Produits alimentaires
Tél : +33 (0)1 40 73 31 21
estelle.burgio@businessfrance.fr

CCI



CCI VAL-DE-MARNE
PARIS ILE-DE-FRANCE



La FOODTECH au Sirha

Venez nous rencontrer et échanger avec les start-up présentes sur notre stand Rungis&Co au Sirha à Lyon du 26-30 janvier sur le village Rungis. Rungis&Co, l'incubateur-pépinière du Marché International de Rungis animé par la Chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne qui accompagne les futures entreprises de la Foodtech.

En savoir plus : Michel Pinquier : mpinquier@cci-paris-idf.fr



Objectif Agro International

SAVE THE DATE - Journée Export 2019



SAVE THE DATE JOURNÉE EXPORT 2019

4^{ème} journée export du Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation et de ses partenaires

VENDREDI 22 FÉVRIER 2019
à Paris de 9h00 à 15h00

**COMMENT CRÉER DE LA VALEUR
À L'INTERNATIONAL ?**

Au programme

🗨️ Tables rondes :

Des stratégies d'entreprises
mieux accompagnées.
Des stratégies filières mieux
ciblées sur la demande des
clients internationaux, exemple
de l'Allemagne !

💡 Ateliers pays avec l'équipe

de France de l'Agro à l'export :
conseillers aux affaires agricoles
du ministère, de Business
France, des CCI, de l'ADEPTA,
de FranceAgriMer, de l'OSCI...

A l'issue, restitution de l'étude sur les opportunités d'affaires dans les secteurs agricole et agroalimentaire au Sénégal.

Le programme détaillé et les modalités d'inscription seront envoyés dans les prochains jours.

En partenariat avec



Objectif Agro International

Info réseau des Conseillers aux Affaires Agricoles (CAA) et des Partenaires

AFRIQUE

ALGERIE



ADEPTA

veronique.dupassage@adepta.com

DJAZAGRO 2019, rendez-vous du 25 au 28 février sur le Pavillon France

Le pavillon France rassemblera cette année 48 sociétés de tous les secteurs du process et de l'emballage (lait, viande, fruits et légumes) ainsi que la boulangerie, les arômes et ingrédients. L'Adepta sera présente aux côtés de ses partenaires locaux. Le Ceimi, Club des entrepreneurs industriels de la Mitidja, qui rassemble des entreprises de toute l'Algérie, avec qui l'Adepta a signé une convention de partenariat en 2017, sera présent sur le stand de l'Adepta, permettant ainsi aux exposants de rencontrer les responsables de ce Club. Une autre convention de partenariat est en cours : entre l'Adepta et la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française. La Chambre, basée à Alger et également implantée dans cinq régions (Oran, Bejaia, Sétif, Constantine et Annaba), organisera des rendez-vous pour les visiteurs, en fonction des activités de chacun des exposants.

ALGERIE



BUSINESS FRANCE

sabrina.benbouali@businessfrance.fr

Un opérateur algérien souhaite importer du foie d'agneau sous-vide

La filière AGROTECH du Bureau Business France en Algérie a été sollicitée par un industriel algérien à la recherche d'un fournisseur français de foie d'agneau. Il envisage de démarrer avec 10 t pour sa première opération d'importation, puis d'augmenter son volume progressivement sur l'année jusqu'à atteindre les 1.000 t. Cet industriel a reçu des offres de chez nos voisins Espagnols mais préfèrent des fournisseurs français, via Marseille.

Importation de médicaments vétérinaires

A la tête d'une société algérienne d'importation de produits à usage vétérinaire, un docteur vétérinaire souhaite importer des médicaments traitant principalement les pathologies des ruminants et de la volaille. Fort d'une expérience de 15 années au sein de multinationales spécialisées dans le domaine de la visite médicale et de la promotion commerciale des produits, il souhaite partager ses expériences et compétences acquises. Pour ceci, il recherche activement un partenaire français exportateur de médicaments vétérinaires, ciblant l'Algérie, la zone Maghreb, voire le reste du continent africain. A plus long terme, la probabilité d'une production locale ne serait pas exclue. Le partenaire bénéficiera du réseau (institutionnel, public et privé), de la stratégie commerciale et de l'expertise terrain de cet acteur local. La position de l'Algérie, passerelle, tremplin ou porte d'accès au continent lui permettra une approche optimale et rentable des marchés africains.

Filière bovine, centre d'intérêts des opérateurs algériens

La filière AGROTECH du Bureau Business France en Algérie a été sollicitée par :

- Un opérateur algérien souhaitant importer des carcasses de jeunes bovins (> 10 mois) avec les abats. Il envisage de démarrer avec des opérations de 40 t/mois puis d'augmenter progressivement les volumes.
- Un importateur de bovins vifs, pour l'importation de 100 taurillons, de 14/15 mois, n'excédant pas les 420 kg et 100 génisses pleines.

MAROC



BUSINESS FRANCE

rachel.chaouche@businessfrance.fr

Baisse des droits de douane

Un décret visant à baisser le droit d'importation de 135 % applicable au blé tendre et à ses dérivés a été adopté. Un droit de douane fixé à 30 % s'applique désormais.

Source : Ministère de l'Economie et des Finances marocain



Le prochain rendez-vous du secteur halieutique au Maroc

La 5^{ème} édition du Salon Halieutis aura lieu du 20 au 24 février 2019 à Agadir sous l'égide du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc. 16.000 m² seront dédiés à l'exposition du savoir-faire des différents acteurs des métiers de la pêche et des produits de la mer, et accueilleront un visitorat international, y compris des professionnels et des officiels venant de plusieurs pays d'Afrique. Un pavillon France accueillera les entreprises françaises.

Contacts :

- Business France : Brice ROBIN - brice.robin@businessfrance.fr
- Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc : Charafa CHEBANI - cchebani@cfcim.org

<http://www.salon-halieutis.com/>



Plan de développement oléicole dans le gouvernorat de Bizerte

La superficie des oliveraies dans le gouvernorat de Bizerte a atteint plus de 1 565 ha. Un programme quinquennal d'extension des superficies oléicoles, pour la période 2015-2020, vise la plantation de 3.000 ha, dont 900 ha en 2018-2019, pour atteindre une superficie de 2 465 ha. D'après le commissariat régional au développement agricole, 25.000 oliviers seront plantés moyennant une enveloppe de 22.500 €, outre 40.000 oliviers sur 400 ha pour une enveloppe de 36.000 €. Par ailleurs, un certain nombre de projets sont programmés dans la région de Bizerte, dont la gestion intégrée des paysages (2018-2023), moyennant une enveloppe de 600 000 euros, et un projet d'adaptation aux changements climatiques (2018-2023). La surface globale des oliveraies dans le gouvernorat de Bizerte est de 14 000 ha, assurant une production de 18 000 t, soit 3.600 t d'huile d'olive. 29 huileries d'une capacité de stockage de 2.000 t sont actuellement en activité.

Une très bonne saison à l'horizon pour les agrumes

La saison d'exportation des agrumes, notamment de l'orange maltaise, démarrera en janvier 2019. Les prévisions tablent sur l'exportation de près de 20.000 t d'oranges maltaises vers le marché français, contre 13.500 t la saison écoulée. D'après le ministère de l'agriculture tunisien, la récolte des agrumes est estimée à 440.000 t pour la saison 2018/2019, contre 346.000 t lors de la saison 2017/2018, soit une augmentation de 27 %. La production des oranges maltaises a atteint 135.000 t, contre 95.000 t la saison écoulée, soit une croissance de 42 %. Le gouvernorat de Nabeul occupe la première place en termes de production des oranges maltaises avec 120.000 tonnes et produit plus de 75 % des quantités totales des agrumes. Pour les clémentines, une croissance de 29 % a été enregistrée pour s'établir à 75.500 t, contre 58 500 t, au cours de la saison 2017/2018. De même, la production du Thomson navel a augmenté de 27 %, passant de 86.500 t à 110 000 t, au cours de la saison actuelle. La récolte du citron a enregistré une légère augmentation de 4 % pour atteindre 9.200 t, contre 7.500 t durant la saison écoulée. L'augmentation enregistrée au niveau de la récolte des agrumes, en termes de quantités et de qualité, est due principalement aux précipitations importantes enregistrées au cours des mois d'août et de septembre 2018.

Coup d'envoi imminent pour la 2^{ème} édition du « Concours Tunisien des Produits du Terroir »

Les travaux pour la préparation de la deuxième édition du Concours Tunisien des Produits du Terroir viennent de démarrer sous le leadership de l'APIA (Agence de Promotion des Investissements Agricoles). C'est un événement biennuel qui a été organisé pour la première fois en décembre 2017 par l'APIA sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche et en collaboration avec le Ministère de l'Industrie et des PME, du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat et de la Cité des Sciences de Tunis avec l'appui du «Projet d'accès aux marchés de produits agroalimentaires et de terroir» (PAMPAT), mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONU DI) et financé par le Secrétariat d'État Suisse à l'Economie (SECO). La première édition a vu la participation de 236 produits de terroir provenant de toutes les régions de Tunisie : de l'Harissa à l'huile d'olive, en passant par les sirops de fruits, les eaux florales, les miels, les fromages et bien d'autres produits typiques. Pour la deuxième édition du concours, les organisateurs s'attendent à un nombre encore plus important de produits en lice.

AMERIQUE

ARGENTINE



CAA

julien.barre@dgtresor.gouv.fr

Détection des quatre premiers cas positifs de *Diaphorina citri*, insecte vecteur du HLB par le SENASA

Cette détection a été faite dans la zone urbaine de la ville de Rosario. Selon les autorités un plan d'urgence a été mis en place dans la région, en collaboration avec l'Association des producteurs de citrons et les municipalités concernées.

Augmentation de plus de 76 % des exportations de viande bovine sur la période janvier-novembre 2018

Ces données confirmées par l'institut de la statistique publique font état d'une prédominance des exportations de viande congelée dont le volume a plus que doublé en un an (23 % pour les viandes bovines réfrigérées). Si cette tendance s'est poursuivie jusqu'à la fin 2018, les données agrégées devraient établir la part du Mercosul dans l'offre de viande bovine exportée sur le marché mondial à 33 %.

ARGENTINE



ADEPTA

patricia.villavicencio@adepta.com

2019 : Trois salons en un « ENVASE / ALIMENTEK / FARMATEK »

Le salon ENVASE 2019 réunira les professionnels du secteur de l'emballage, de l'alimentation « ALIMENTEK » et de l'industrie pharmaceutique « FARMATEK ». Il s'agit d'une vitrine technologique avec tous les intervenants du secteur des machines et équipements pour les 3 industries : l'alimentaire et les boissons, l'emballage et l'industrie pharmaceutique : www.envase.org , L'ADEPTA organisera le Pavillon France sur ce salon ENVASE qui aura lieu à Buenos Aires du 10 au 13 septembre 2019. Nous réservons dès maintenant les meilleurs emplacements.

BRÉSIL



CAA

julien.barre@dgtresor.gouv.fr

Création d'un « super-ministère » de l'agriculture avec à sa tête Mme Tereza Cristina

Ce ministère intégrera outre l'agronégoce, l'agriculture familiale, la pêche, l'aquaculture et les forêts plantées. La nouvelle organisation ministérielle voit la création d'un secrétariat spécial pour les questions foncières piloté par Luiz Antonio Nabhan Garcia (qui était jusqu'alors président de l'Union démocratique des ruralistes). Il aura la charge principale de gérer la question de régularisation du cadastre agricole et l'attribution de terres. La place de n° 2 du ministère (secrétaire exécutif) est attribuée au député fédéral Marcos Montes qui prendra son poste à la fin de sa mandature (1^{er} février). Parmi les nouvelles têtes des 6 secrétariats composant le MAPA, on note la nomination comme « secrétaire du commerce et des relations internationales de l'agronégoce » de l'ambassadeur Orlando Leite Ribeiro (ancien chef du département de la promotion commerciale et des investissements du ministère des affaires étrangères). Celui-ci aura à travailler avec le nouveau département de plein exercice dédié aux questions de l'agronégoce du ministère des relations extérieures, dont la création vient d'être annoncée et qui va certainement renforcer la place donnée à l'agronégoce au sein de ce ministère.

BRÉSIL



ADEPTA

patricia.villavicencio@adepta.com

FISPAL TECNOLOGIA 2019

FISPAL est le salon International des Matériels et Equipements pour l'Industrie Alimentaire et des Boissons proposant des solutions, et des innovations dans les secteurs comme l'automatisation, la logistique, les équipements et les services de l'emballage, le process alimentaire, le marquage et la codification, entre autres. Fidèle au salon qui accueille chaque année plus de 400 exposants, l'Adepta organisera le Pavillon France pour l'édition 2019 qui aura lieu à Sao Paulo du 25 au 28 juin.

BRÉSIL



BUSINESS FRANCE

Ines.alonso@businessfrance.fr

Publication d'un nouveau règlement sur le lait en poudre

La nouvelle norme brésilienne Instrução Normativa n°53 du 1^{er} octobre 2018 adopte le règlement technique du Mercosur sur les exigences applicables au lait en poudre. Ce nouveau règlement fixe l'identité et les caractéristiques minimales de qualité pour le lait en poudre et le lait en poudre instantané destinés à la consommation humaine. Sont exemptés les laits infantiles et les laits pharmaceutiques. Les laits sont classifiés et désignés selon leur teneur en graisses. Sont définies par ce règlement, les caractéristiques sensorielles, les caractéristiques physico-chimiques et les critères microbiologiques. Les règles d'étiquetage et de composition sont également précisées. Cette réglementation est en vigueur depuis le 16 octobre dernier.



La nouvelle réglementation sur la sécurité sanitaire des aliments entre en vigueur le 15 janvier

Publié en juin dernier (cf. Objectif Agro International n°24), le nouveau [règlement](#) sur la sécurité sanitaire des aliments est entré en vigueur le 15 janvier 2019. Si certaines exigences devront être respectées dès l'entrée en vigueur du règlement, d'autres seront introduites progressivement sur une période de 12 à 30 mois selon le produit alimentaire, le type d'activité et la taille de l'entreprise, selon un [échancier](#) précis. Ce règlement vise à accroître la sécurité sanitaire des aliments, en mettant notamment un accent plus fort sur la prévention (mise en place de contrôles préventifs) et en faisant un effort accru sur la traçabilité (notamment pour accélérer les rappels de produits en cas de risque). Il comporte également l'obligation, pour les entreprises qui importent des produits, de disposer d'une licence : il est également demandé aux opérateurs et importateurs implantés sur le sol canadien de mettre en place des plans de contrôles préventifs visant à assurer la sécurité sanitaire des aliments (en particulier plan HACCP, traçabilité matière et respect des dispositions d'étiquetage, notamment des allergènes...). Si la réglementation canadienne n'impose pas aux entreprises exportatrices de disposer d'une licence, les importateurs devraient demander à ces entreprises des éléments permettant de montrer le respect de la sécurité sanitaire des aliments qu'ils importent (plan HACCP et contrôles effectués par exemple).



Le ministre de l'agriculture a annoncé des mesures pour renforcer le marché du vin

Ces mesures concernent un contrôle plus efficace des processus de fabrication du vin pour éviter les fraudes consistant au mélange de jus servant à la production de vins de table avec ceux servant à la production de vin fin, ou encore l'addition d'eau.



La réglementation sur l'étiquetage des OGM en tant qu'ingrédient finalisée

En application d'une loi adoptée en 2016, le Département de l'Agriculture devait finaliser d'ici fin juillet 2018 la réglementation sur les modalités d'étiquetage des OGM en tant qu'ingrédient sur l'emballage des denrées alimentaires. En mai dernier (cf. Objectif Agro International n°22), le Département de l'Agriculture avait publié un projet de réglementation pour appel à commentaires. La [version finale](#) de la réglementation est parue fin décembre, tranchant les options laissées ouvertes.

Pour couvrir le champ de la loi, le terme retenu est celui de « bioengineered » -produit par bio-ingénierie- (soit un champ plus vaste que les OGM au sens réglementaire américain). Plusieurs options d'étiquetage sont possibles : par apposition d'une mention « contient / peut contenir » sur l'emballage, par utilisation d'un logo (cf. ci-contre), par étiquetage électronique (codes QR...), avec des modalités simplifiées ou des exemptions pour les petites entreprises. Aucun étiquetage n'est requis pour les ingrédients dans lesquels ne se trouve plus d'ADN du produit issu de bio-ingénierie (huile, par exemple), et le seuil pour lequel l'étiquetage de la présence (accidentelle ou inévitable) est rendu obligatoire est fixé à 5 % en poids de l'ingrédient.



Adoption du Farm Bill, loi américaine sur l'agriculture et la ruralité

Après deux ans d'auditions et de négociations, le Congrès américain a adopté, mi-décembre, une loi (le Farm Bill) régissant, pour les années à venir, les modalités de soutien aux exploitants agricoles (filet de sécurité ayant pris la suite des paiements directs, assurances-récolte, agroenvironnement... mais aussi agriculture biologique, recherche et développement, biomasse et forêt), et l'aide alimentaire intérieure (timbres alimentaires, et repas dans les écoles comportant souvent une obligation d'achat de produits américains). Ce texte comprend également les programmes de promotion des produits agricoles et alimentaires américains sur les marchés tiers, analogues aux programmes européens : si le Farm Bill n'a pas modifié de manière notable le champ de ces programmes, il a assuré une pérennisation de leur financement, assorti d'une augmentation de l'enveloppe financière.



INSCRIPTIONS OUVERTES : PROFOODTECH 2019 À CHICAGO

L'ADEPTA organisera le Pavillon France sur le prochain salon PROFOOD TECH qui aura lieu à Chicago du 26 au 28 mars 2019. ProFoodTech est un salon spécialisé dans les matériels et équipements pour le Process Alimentaire. Il s'agit de la 2^{ème} édition du salon à l'initiative des américains PMMI, des allemands organisateurs du salon ANUGA FOODTECH et de l'IDFA « International Dairy Foods Association ». De nombreuses conférences auront lieu à l'occasion du salon. Si vous souhaitez en savoir plus, merci de contacter Patricia VILLAVICENCIO.



RESERVEZ VOTRE STAND SUR EXPOPACK GUADALAJARA 2019 !

Le prochain salon EXPOPACK aura lieu à Guadalajara du 11 au 13 Juin 2019. Cette manifestation est le rendez-vous annuel avec les professionnels mexicains de l'industrie agroalimentaire. L'ADEPTA organise le Pavillon France sur lequel une vingtaine d'entreprises sont d'ores et déjà inscrites.

ASIE



L'agriculture et l'accès au marché en bonne place au Dialogue économique et financier de haut niveau

Le Dialogue économique et financier de haut niveau (DEFHN) est une réunion annuelle qui se tient alternativement en France et en Chine, entre les autorités des deux pays. Pour la France, elle est co-présidée par le ministre de l'économie, M. Bruno LE MAIRE. Dans un tel cadre, les questions agricoles y tiennent une place modeste, se limitant à un paragraphe de la déclaration conjointe, essentiellement orienté sur les sujets d'accès au marché. Cette année, la délégation chinoise était conduite par le vice-Premier ministre, M. HU CHUNHUA. Or, celui-ci, outre sa compétence pour la France, est également responsable des sujets agricoles au sein du Conseil des affaires d'État (le cœur du gouvernement chinois). Pour cette raison, la partie chinoise a souhaité, de manière pragmatique, développer la part des sujets agricoles et agroalimentaires lors du dialogue ; elle a donc proposé d'y inclure plusieurs sujets relatifs à la coopération agricole entre les deux pays. Cette coopération est active : elle repose, d'une part, sur plusieurs textes, notamment un accord cadre, signé entre les deux ministres de l'agriculture, le 8 janvier 2018 ; et un accord spécifique sur la formation professionnelle, signé le 4 novembre ; d'autre part – et surtout – elle se concrétise par plusieurs programmes, dans des secteurs divers et d'intérêt commun, impliquant tant le ministère et ses experts que les instituts de recherche (INRA et CIRAD, du côté français), les entreprises, les collectivités locales, etc. La Chine a érigé au rang de priorités, depuis quelques années, la revitalisation des zones rurales et l'évolution des systèmes de production vers des modes plus durables. Ces thèmes correspondent aux politiques françaises dont l'expertise en la matière est reconnue. La France a toutefois souhaité compléter les déclarations en faveur de la coopération bilatérale par des engagements en matière d'accès des produits français au marché chinois, un domaine qui répond tout autant à ses priorités, mais un peu moins consensuel. Ainsi, les négociations en cours sur l'application du zonage par la Chine, la levée de l'embargo influenza aviaire (IAHP), la délivrance d'agrément export dans les secteurs des viandes et du lait infantile (pour des établissements déjà inspectés ou d'autres candidats), ont pu être discutés. Il en est ressorti plusieurs livrables, au terme d'échanges francs où les deux parties ont exposé leurs attentes et leurs contraintes : une reprise des exportations de produits aviaires pour avril 2019 (sur laquelle les autorités sanitaires ont commencé à travailler), l'agrément export d'établissements en attente, et la programmation au 1^{er} semestre 2019 d'une mission d'inspection pour de nouveaux établissements candidats. Au total, ce DEFHN a permis un dialogue équilibré sur des sujets agricoles et agroalimentaires répondant aux priorités de chacun. Il a débouché sur une perspective d'ouverture de marchés, fondée sur des mesures précises (et datées), répondant aux attentes françaises, tout en respectant les exigences chinoises. Un accord « gagnant-gagnant » !



Le 19 septembre 2018, les autorités compétentes des deux pays ont signé un protocole pour l'importation de l'échalotte française

Par sa circulaire No 161-2018, publiée le 6 novembre 2018 sur son site internet, la GACC (Administration nationale de la douane chinoise) a officiellement autorisé l'importation d'échalotes (*Allium cepa* var. *aggregatum*) d'origine française. Les conditions de l'inspection et de la quarantaine à l'importation sont également précisées dans le document joint à la présente circulaire. Le 19 septembre 2018, les autorités compétentes des deux pays avaient signé le protocole pour l'importation de l'échalotte française. Dans la circulaire, il est précisé que la liste des producteurs français agréés ainsi que le modèle du certificat phytosanitaire correspondant pourra être consultable sur le site internet de la GACC.

Source : <http://www.customs.gov.cn/customs/302249/302266/302269/2074773/index.html>



Accord de partenariat économique entre l'UE et le Japon entrera en vigueur le 1^{er} février 2019

Cet accord donnera naissance à une vaste zone de libre-échange représentant environ 30 % du PIB mondial et 40 % du commerce international. Aux termes de cet accord, le Japon supprimera les droits de douane sur 94 % des produits européens. L'Union européenne éliminera pour sa part les taxes douanières sur 99 % des biens importés du Japon. Le Japon anticipe une hausse de ses exportations de voitures et de pièces détachées automobiles vers l'UE. Les consommateurs japonais devraient être plus enclins à acheter des fromages, des vins, des vêtements et des sacs européens. Pour bénéficier de l'accord, notamment des baisses tarifaires, les entreprises exportatrices devront prouver l'origine européenne des produits à destination du Japon. Seule l'auto-certification de l'origine par l'exportateur est prévue dans l'APE. Afin de procéder à la certification d'origine, les entreprises françaises devront s'enregistrer dans le système REX. Une fois détentrices d'un numéro d'identification REX, les entreprises auront la possibilité de certifier elles-mêmes l'origine UE des marchandises.

Détail de l'accord : <http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/eu-japan-economic-partnership-agreement/>

Le porc importé représente près de 60 % de la consommation japonaise ;

Le Canada et l'Espagne accroissent drastiquement leurs parts de marché grâce à leur image qualitative et leur adaptation à la demande du marché japonais (découpe, conditionnement). Le marché du porc est en pleine évolution. On observe des changements parmi les pays fournisseurs caractérisés par une montée en puissance du Canada et de l'Espagne. En 1989, le porc japonais détenait près de 80 % de parts de marché. En 2017, il représentait moins de 50 % des ventes. Sur la première partie de l'exercice 2018, le porc importé a représenté 62 % des ventes en gros, soit 18 points de plus qu'il y a deux ans. Cette augmentation s'explique par l'apparition en 2013 au Japon de cas de diarrhée épidémique porcine (PED), et la maladie n'est pas encore totalement éradiquée. De ce fait, les volumes de production de viande porcine japonaise deviennent moins prévisibles et les prix de gros restent élevés. Depuis 2014, le prix du kilo de carcasse de porc (parties nobles) sur le marché de viande en gros de Tokyo, prix qui sert d'indicateur dans le secteur, est d'environ 550 yens, soit 20 % de plus qu'avant l'épidémie. « Les variations de prix sont importantes et il est difficile de s'assurer des approvisionnements stables. Pour faire des bénéfices, nous devons accroître les quantités de porc importé », explique le responsable d'un supermarché de Tokyo. L'Espagne est devenue le premier fournisseur de porc congelé du Japon devant le Danemark sur la période janvier-octobre 2018. La notoriété du porc espagnol s'est renforcée grâce au « porc ibérique ». Cette viande haut de gamme a permis de faire connaître et de développer les ventes de « porc blanc », une viande d'entrée de gamme moins chère de 10 à 20 yens par kilo que le porc danois. « Grâce au porc ibérique, les consommateurs ont une bonne image du porc espagnol. Le porc blanc est bon marché, il se vend facilement et la demande augmente », analyse un grossiste. La croissance des importations de porc canadien est également remarquable. Les importations de porc réfrigéré canadien ont triplé en 10 ans. Les volumes se rapprochent désormais des volumes importés des États-Unis, le premier pays fournisseur du Japon. Le porc canadien gagne en popularité car les producteurs développent des produits adaptés au marché japonais. Le Canada exporte 70 % de sa production. « Le Canada peut répondre avec souplesse à nos demandes et comme les découpes sont conformes aux normes japonaises, il y a moins de déchets que pour le porc provenant d'autres pays. Les restaurants et les supermarchés peuvent donc réduire leurs coûts d'ensemble », explique le responsable d'une maison de commerce japonaise.

Aeon, premier distributeur japonais prend une participation de 19,9 % dans le capital de « Bio c'Bon »,

Il s'agit d'une opportunité pour les produits issus de l'agriculture biologique européens. Le montant de l'investissement est estimé à plusieurs Md yens. En prenant une participation dans le capital de l'entreprise, le géant japonais de la distribution souhaite améliorer son savoir-faire en matière de gestion de magasins bio. Aeon veut porter le nombre de points de vente « Bio c'Bon » au Japon à une cinquantaine dans les prochaines années. Aeon a ouvert son premier « Bio c'Bon » au Japon en 2016 par le biais d'une coentreprise détenue à 50 % avec la maison mère française. Il gère actuellement sept magasins dans la région de Tokyo. Aeon veut faire passer son chiffre d'affaires légumes biologiques à 10 Md yens en 2020 (80 M€), contre seulement 1,5 Md yens actuellement. « Bio c'Bon » est au centre de cette stratégie. L'objectif est de porter le nombre de magasins à une cinquantaine dans quelques années. En investissant dans la maison-mère, Aeon compte acquérir un savoir-faire et développer conjointement des produits bio. Aeon souhaite faire des aliments biologiques un nouveau pôle de croissance alors que la diminution de la population japonaise ne peut laisser espérer une expansion du marché. Aeon cible les familles aisées, des catégories qui attachent de l'importance à la santé et à la sécurité alimentaire. Le marché japonais des produits bio s'élève aujourd'hui à environ 130 milliards de yens (1 Md€).



Vins

Le 30 octobre dernier, le Japon a mis en place une nouvelle réglementation d'étiquetage pour les vins, disposant notamment que seuls les vins élaborés à partir de raisins japonais et fermentés au Japon pourront être étiquetés comme « vins japonais ». Cette réglementation a été édictée notamment en vue de protéger la filière vitivinicole japonaise, en amont de l'entrée en vigueur de l'Accord de partenariat économique conclu entre l'UE et le Japon qui prévoit la suppression des droits de douane sur les vins européens à l'entrée au Japon.

EUROPE



Les défis de la grande distribution en Espagne pour 2019

Dans un contexte de concurrence accrue et face à des consommateurs moins nombreux mais toujours plus exigeants, la lutte pour fidéliser les clients espagnols s'annonce rude et inégale entre enseignes de grande distribution. Le principal défi consiste à améliorer l'expérience en points de vente de proximité, qui constituent les relais de croissance des chaînes de distribution en Espagne, tout en développant les plateformes et partenariats pour l'achat en ligne. MERCADONA démarre l'année avec un leadership et une solidité financière renforcés. 2019 sera une année historique pour le groupe valencien qui, pour la première fois, s'implantera hors du territoire espagnol avec la création d'une dizaine de supermarchés dans le nord du Portugal. D'autres enseignes, comme DIA, la chaîne basque EROSKI ou le groupe catalan BON PREU, sont dans une situation plus compliquée.

Miel : de nouvelles règles d'étiquetage de l'origine en préparation

Face à l'augmentation des importations de miel étranger, notamment chinois – qui aurait provoqué une chute des prix de 40 % sur le marché espagnol –, les autorités du pays préparent un décret rendant obligatoire l'étiquetage détaillé de l'origine du miel (notamment des différents pays d'origine lorsqu'il s'agit de mélanges de plusieurs provenances), pour une information transparente des consommateurs. Les coopératives agroalimentaires espagnoles souhaitent aller encore plus loin, et demandent que soit précisé sur l'étiquette le pourcentage de chaque origine.

Une application pour vérifier la qualité et l'origine du jambon ibérique

L'association interprofessionnelle du porc ibérique (Asici) vient de lancer une application mobile appelée « Ibérico », visant à accroître la traçabilité des produits par les consommateurs. Grâce au système « ITACA » utilisé par l'application, ces derniers pourront désormais connaître le type de produit (jambon ou épaule), le type d'alimentation des animaux, la date du début de l'élaboration des produits, et la Communauté autonome dans laquelle ceux-ci ont été élaborés.

Vente à perte dans l'agroalimentaire : l'Espagne modifie sa réglementation

Le Conseil des ministres du 7 décembre a approuvé un décret royal visant à poursuivre et punir la vente à pertes de produits agroalimentaires tout au long de la chaîne, et pas seulement lorsque le produit atteint le consommateur final. Ce décret vise à modifier l'article de la loi espagnole sur le commerce de détail qui régit la vente à pertes et que la Cour de justice européenne avait annulé en 2017 au motif qu'elle était en décalage avec la réglementation communautaire. Le nouveau texte adopté permet d'interdire la vente à pertes dans le cas de certaines pratiques commerciales, dès lors que celles-ci sont considérées déloyales au sens de la Directive UE 2005/29 (et non plus seulement parce qu'elles vont à l'encontre des intérêts des consommateurs). Les organisations professionnelles agricoles espagnoles ont demandé que cette interdiction soit introduite dans la loi sur la chaîne alimentaire et que le contrôle de la vente à pertes soit exercé par le ministère de l'Agriculture, et non plus par le ministère de l'Industrie et du Commerce.



Règlementation relative aux additifs alimentaires

La Norvège ouvre une consultation sur des amendements à la réglementation européenne relative aux additifs alimentaires. Les commentaires sont attendus jusqu'au 12 décembre 2018.



Développement rural

Au cours du premier trimestre 2019, le ministère de l'agriculture annonce l'ouverture de mesures de développement rural pour 445 M€. Il s'agira de crédits pour les sous-mesures 4.1a - Investissements dans les exploitations fruitières (51,013 M€), 4.3 - Investissements dans le développement, la modernisation et l'adaptation des infrastructures agricoles et forestières - irrigation (200 M€), 5.1 - Soutien aux investissements dans la valorisation des terres agricoles et au potentiel de production touchés par les catastrophes naturelles (14,77 M€) et 5.2 - Soutien aux investissements dans la valorisation des terres agricoles et du potentiel de production affectés par les catastrophes naturelles, conditions environnementales défavorables et événements catastrophiques (13,68 M€). Les infrastructures locales bénéficieront également d'un financement grâce à de nouvelles sessions pour la mesure 7.2 - Investissements dans la création et la modernisation de petites infrastructures de base - ITI Danube Delta (16,78 M€), Mesure 7.4 - Aide aux investissements dans la création ou le développement de services publics ruraux (13,76 M€) ou mesure 7.6 - Investissements liés à la protection du patrimoine culturel - ITI Delta du Danube (4,99 M€). (Source CAA, Business-review)



Le ministre de l'agriculture annonce 7 appels pour les subventions IPARD en 2019

Le Ministre serbe de l'agriculture a annoncé l'ouverture de 7 appels à projets sur les fonds de pré-adhésion pour le développement rural – IPARD en Serbie en 2019. Les crédits permettront l'achat de tracteurs et d'équipements, d'outils pour la transformation et le stockage. Une explosion des demandes des agriculteurs est attendue en 2019. 5 appels avaient ouverts en 2018: 3 concernaient l'achat de tracteurs et d'équipements et 2 servaient à la construction de serres et de facilités de transformation. 503 demandes avaient été déposées et 304 décisions ont été rendues jusqu'ici. 45 M€ ont été mobilisés sur les tracteurs et l'équipement. (Source SE Belgrade et CAA).



Investissements dans le secteur agricole en 2018

Les investissements dans le secteur agricole et agroalimentaire se sont élevés à 60 Md UAH (presque 2 Md €) pour les 9 premiers mois 2018. Sur les 45 Md UAH investis dans le secteur agricole, la moitié est destinée au secteur de l'élevage, selon Olena Kovaliova, vice-ministre de la politique agricole de l'Ukraine. Les investissements dans l'élevage ont surtout porté sur la construction de fermes d'élevage bovin et porcin. Ainsi, sur les 9 premiers mois de 2018, 52 unités d'élevage ont été construites : 29 dans l'élevage bovin (8.400 têtes), 12 dans l'élevage porcin (14.500 têtes) et 5 dans l'élevage de volaille. Quant aux projets mis en place dans le secteur végétal, il s'agit essentiellement de la construction de silos et d'unités de stockage pour les céréales.

Source : <https://landlord.ua> ; <https://meat-inform.com>

5,9 Md UAH pour le soutien du secteur agricole en 2019

Le Parlement ukrainien a voté, le 22 novembre 2018, le budget de l'Etat pour l'année suivante. Ce budget prévoit 5,9 Md UAH (environ 185 M€) d'aides au secteur agricole. Les grandes lignes de ce programme restent assez proches de l'orientation du programme en 2018, le budget étant destiné à soutenir le secteur de l'élevage, les achats de matériel agricole (sous forme d'aides aux achats des équipements de production locale) et au développement des coopératives agricoles. Notons l'augmentation de l'aide au secteur de l'horticulture, de la viticulture et de la culture du houblon qui passe de 300 M UAH à 400 M UAH (9,4 M€ à 12,5 M€). Le programme de soutien au secteur de l'élevage est élargi, ce programme s'applique désormais également aux entreprises de stockage et de transformation des produits de la filière, et également au secteur de l'aquaculture et de la pisciculture. La liste des machines agricoles éligibles au programme de compensation des intérêts bancaires lors de l'achat du matériel a été élargie aux wagons pour céréales et aux équipements pour le secteur des bioénergies.

MOYEN-ORIENT

IRAN



ADEPTA

veronique.dupassage@adepta.com

Le secteur des produits agro-alimentaires en Iran, non soumis à sanctions

La Direction Générale du TRESOR, le ministère des Affaires Etrangères et le Medef ont confirmé le maintien hors sanctions des produits liés à l'agriculture et l'alimentation. Plusieurs banques iraniennes sont également non sanctionnées par les Etats-Unis. Côté français, la banque DE LUBAC et la banque WORMSER ont confirmé à l'ADEPTA qu'elles poursuivaient leurs affaires en Iran. La banque Worsmer travaille avec plusieurs banques : Saman Bank, Pasargad Bank, Bank Keshavarzi (Agriculture Bank), Karafarin Bank, Bank Refah Kargaran. Idem pour DE LUBAC (excepté Karafin Bank). Il faut toutefois s'assurer que les banques iraniennes sont en possession de devises.

IRAK



ADEPTA

veronique.dupassage@adepta.com

Salon IRAQ AGROFOOD du 15 au 18 avril 2019

L'ADEPTA organise le Pavillon France sur le salon IRAQ AGROFOOD à Bagdad. Les secteurs ciblés sont : l'agriculture, les semences, l'élevage, le process et l'emballage, la boulangerie et les ingrédients. C'est un marché de 38 millions d'habitants, ce qui en fait un des plus grands du Moyen-Orient. La sécurité est rétablie et le peuple recommence à vivre normalement.

Les opportunités enregistrées à ce jour sont :

- profiter du fait que la volonté de l'Etat est de développer la production de produits finis sur place pour diminuer la facture d'importation de produits alimentaires
- identifier les besoins d'investissements car il y a beaucoup de demandes

Tout ceci dans les filières du poulet, du poisson, des fruits et légumes, des produits laitiers (comme le yaourt local lebaan), du pain et des céréales transformées (qui constitue la base de l'alimentation). L'Irak importe des équipements de transformation et d'emballage (pour 524 M€ entre 2012 et 2017) et veut continuer sur cette voie. Une nouvelle opportunité de marché à saisir !

OCEANIE

AUSTRALIE



ADEPTA

Patricia.villavicencio@adepta.com

Rendez-vous à ADELAIDE ! WINETECH 2019

WINETECH est un salon qui offre aux professionnels de l'industrie vitivinicole l'occasion de se rencontrer et de s'informer sur les dernières tendances : des produits et services pour la production de vin. Le salon a lieu en marge de la Conférence technique australienne sur l'industrie du vin (AWITC). Il s'agit de la première conférence technique du secteur vitivinicole australien à l'intention des viticulteurs, des viticulteurs et des autres professionnels de l'industrie vinicole. Un programme passionnant sera présenté par des conférenciers réputés, locaux et internationaux, qui couvriront tous les aspects de la production de raisin et de vin, de la vigne au consommateur. Plus de quarante ateliers sont prévus pour tous les goûts. Les sujets porteront sur des domaines clés de la chaîne de valeur du raisin et du vin et comprendront la gestion des vignobles et des chais, l'optimisation de la saveur du vin, l'ingénierie et le conditionnement des chais, les pratiques innovantes et le développement du marché. Plus de 200 affiches techniques présenteront les dernières tendances de l'industrie. En plus de la présence sur le Pavillon France, l'Adepta propose des visites de vignobles et de caves.

Objectif Agro International

Actualités

FRANCE

BUSINESS FRANCE

annie.tordjman@businessfrance.fr

Rendez-vous acheteurs sur le SIVAL

En partenariat avec l'organisateur du Sival, salon de référence pour les productions végétales (15-17 janvier - Parc des Expositions d'Angers), Business France organise la venue d'acheteurs d'Italie, de Pologne et du Liban. Des rencontres BtoB sont programmées dans le cadre de la Convention d'Affaires internationale Vibe, gérée par le Pôle de compétitivité Végépolys.

Objectif Agro International

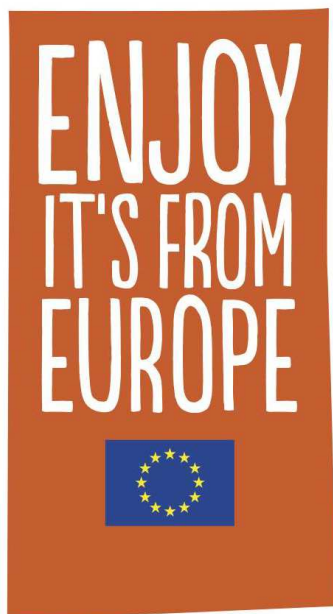
FOCUS

UNION EUROPEENNE



MAA

veronique.balmont@agriculture.gouv.fr



Publication des appels à propositions pour la promotion des produits agricoles et alimentaires cofinancés par l'Union Européenne

Le journal officiel de l'UE a publié le 15 janvier les appels à propositions lancés par la Commission européenne pour l'année 2019 dans le cadre du régime d'aide à la promotion des produits agricoles établi par le règlement européen n°1144/2014 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2019:018:TOC>

Comme chaque année, il y a un appel pour des programmes simples, soumis par une ou plusieurs entités d'un Etat membre de l'UE, et un appel pour des programmes multi-pays, soumis par des entités d'au moins deux Etats membres. L'enveloppe financière prévue pour soutenir les programmes qui seront sélectionnés s'élève à 191,6 M€. La date limite de dépôt des soumissions est fixée au 16 avril 2019. Le résultat de la sélection sera connu en octobre 2019, de manière à ce que les actions prévues par les programmes démarrent début 2020.

Deux événements sont organisés pour apporter toutes les informations aux organisations potentiellement bénéficiaires de ce dispositif :

- 1) "INFO DAY" à Bruxelles le 7 février ; les inscriptions se font en ligne avant le 31 janvier 2019 sur le site de l'agence européenne CHAFEA <https://ec.europa.eu/chafea/agri/>.
Des rencontres entre organisations des Etats-membres désireuses de trouver des partenaires pour monter des programmes sont organisées. Cette manifestation peut être suivie sur Internet.
- 2) le séminaire promotion organisé chaque année au ministère de l'agriculture, relayant à Paris ces informations; il a lieu le 11 février de 9h30 à 13h. Des représentants de la Commission européenne en charge de la promotion seront présents. Les inscriptions se font par mail jusqu'au 5 février auprès de : veronique.balmont@agriculture.gouv.fr

Objectif Agro International

FOCUS : film de promotion des atouts de la France agricole et agroalimentaire à l'export à la disposition des entreprises

La France bénéficie de la reconnaissance, partout dans le monde, de l'excellence de ses produits, à l'image de la gastronomie française inscrite par l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Les produits français véhiculent une image de qualité, de respect de standards sanitaires et environnementaux élevés, de savoir-faire ainsi que le modèle d'une agriculture familiale couplée à une industrie performante.

Cette approche mérite d'être rendue plus visible et plus offensive pour améliorer notre capacité d'action, notamment pour la conquête et le développement des marchés.

A cette fin, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a coordonné au second semestre 2018 la réalisation d'un film de promotion des atouts de la France agricole et agroalimentaire à l'export. Il s'agit d'un outil de communication multi-filières, une « carte de visite » orientée export.



Le film a été réalisé avec Sopexa, en partenariat avec les interprofessions agricoles, FranceAgriMer, Business France, l'Adepta et l'Ania.

L'objectif est de renforcer le positionnement de l'offre française à l'international, mais aussi sur le marché intérieur, en capitalisant sur l'image France. Concrètement, il s'agit de susciter l'envie et d'inviter les partenaires étrangers privés et publics à choisir la France, pour acheter nos produits et équipements, et pour choisir notre expertise.

Les cibles privilégiées de ce film sont les entreprises et les acteurs institutionnels, plutôt que le grand public.

Le film est achevé et bientôt disponible en six langues : français, anglais, chinois, japonais, arabe, portugais et espagnol. Voici les liens pour vous approprier les versions française et anglaise. Le film a été réalisé pour vous, n'hésitez pas à le diffuser largement !



Français : Version longue:

<https://www.youtube.com/watch?v=7bAy7mwReek&t=12s>

Anglais :

<https://www.youtube.com/watch?v=k8mCh3jMnsE>



Objectif Agro International

Calendrier international

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
20/1	24/1	REPUBLIQUE TCHEQUE / SLOVENIE / AUTRICHE	Vienne, Prague et Ljubljana	TASTIN'FRANCE 2019	Autriche, République Tchèque, Slovénie - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
26/1	30/1	FRANCE	Lyon	SIRHA 2019	Pavillon France outre Mer dans le secteur de la restauration	Business France
26/1	30/1	FRANCE	Lyon	SIRHA 2019	RDV Foodtech Rungis&Co Village Rungis	CCI Val de Marne
26/1	30/1	FRANCE	Lyon	SIRHA 2019	Vendre aux grands comptes internationaux du secteur gourmet et de l'hôtellerie restauration sur le SIRHA	Business France
27/1	30/1	ALLEMAGNE	Cologne	ISM 2019	Salon des Produits Sucrés et de Snacking	Business France
29/1	31/1	ETATS-UNIS	SACRAMENTO	UNIFIED WINE & GRAPE	Pavillon France sur salon dédié à la vitiviniculture	ADEPTA
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
5/2	7/2	RUSSIE, FEDERATION DE	Moscou	AgroFarm 2019	Pavillon France sur le salon de l'élevage	
5/2	7/2	RUSSIE	Moscou	AGROFARM	Pavillon France sur un salon élevage	ADEPTA
6/2	8/2	ALLEMAGNE	Berlin	FRUIT LOGISTICA 2019	Pavillon France sur le salon des fruits et légumes	Business France
11/2	13/2	ISRAEL	Tel Aviv	SO FRENCH SO FOOD 2019	Rencontres acheteurs à l'occasion de la semaine de la gastronomie française en Israël	Business France
11/2	15/2	RUSSIE, FEDERATION DE	Moscou	PRODEXPO MOSCOU 2019	Pavillon France sur le salon des vins & spiritueux	Business France
13/2	14/2	ITALIE	Pordenone	AQUAFARM	Pavillon France sur salon dédié aux productions aquacoles	ADEPTA
13/2	16/2	ALLEMAGNE	Nuremberg	BIOFACH NUREMBERG 2019	France sur le salon mondial des produits alimentaires biologiques	Business France
17/2	21/2	EMIRATS ARABES UNIS	Dubaï	GULFOOD 2019	Pavillon France sur le salon alimentaire	Business France
19/2	21/2	UKRAINE	Kiev	AGRO ANIMAL SHOW & GRAIN TECH EXPO 2019	Pavillon France sur le salon de l'élevage et des équipements agricoles	Business France
20/2	24/2	MAROC	Agadir	HALIEUTIS 2019	Pavillon France sur le salon marocain de la pêche, de l'aquaculture et de la valorisation des produits de la mer.	Business France
21/2	21/2	IRLANDE	Dublin	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
25/2	27/2	ITALIE	Milan	TASTIN'FRANCE 2019	– Italie et Croatie - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
25/2	28/2	ALGERIE	ALGER	DJAZAGRO 2019	Pavillon France sur un salon dédié à la transformation et à l'emballage agroalimentaire	ADEPTA
25/2	2/3	ANGOLA		Mission d'entreprises	Machinisme agricole pour production végétale et animale	ADEPTA
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
4/3	31/3	FRANCE	Paris		Vendre des produits surgelés à La Sirena	Business France
5/3	8/3	JAPON	Tokyo	FOODEX 2019	Pavillon France dans le secteur des vins et spiritueux	Business France
5/3	8/3	JAPON	Tokyo	FOODEX JAPON 2019	Pavillon France sur le salon des produits agroalimentaires	Business France
11/3	15/3	QATAR	Doha	AGRITEQ 2019	Rencontre Acheteurs au Qatar en marge du salon de l'Agriculture AGRITEQ	Business France
12/3	15/3	AFRIQUE DU SUD	Johannesbourg	PROPAK AFRICA 2019	Salon des équipements pour l'industrie agroalimentaire.	Business France
13/3	15/3	THAILANDE	Bangkok	VIV ASIA 2019	Pavillon France sur le salon de l'élevage	Business France
17/3	19/3	ALLEMAGNE	Düsseldorf	PROWEIN DUSSELDORF 2019	Pavillon France sur le salon des vins et spiritueux	Business France
18/3	23/3	SENEGAL / NIGERIA / CAMEROUN	Douala, Dakar et Lagos	GOUTS DE FRANCE/GOOD FRANCE 2019	Rencontres acheteurs produits alimentaires au Cameroun, Sénégal et Nigéria	Business France
19/3	19/3	CHINE	Chengdu	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
19/3	22/3	LIBAN	Beyrouth	HORECA LIBAN 2019	Rencontre Acheteurs produits agro-alimentaires, bio et diététiques	Business France
21/3	23/3	CHINE	Chengdu	TANG JIU HUI 2019	Pavillon France sur le salon des vins & spiritueux	Business France
25/3	27/3	CHINE	Wuhan - Xiamen	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
26/3	28/3	NIGERIA	LAGOS	AGROFOOD	Pavillon France sur salon dédié à la transformation agroalimentaire	ADEPTA
26/3	28/3	ETATS-UNIS	Chicago	PROFOODTECH	Pavillon France sur salon matériels et équipements	ADEPTA
31/3	4/4	INDONESIE / MALAISIE	Jakarta - Kuala Lumpur	Salon MIHAS (Kuala Lumpur)	Rencontre acheteurs du secteur des produits alimentaires Halal en Indonésie et en Malaisie	
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/4	3/4	EGYPTE	Le Caire		Rencontres acheteurs dans le secteur des équipements agricoles	Business France
1/4	5/4	VIET NAM / THAILANDE / MYANMAR (EX BIRMANIE)	Rangoun, Bangkok et Ho Chi Minh	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
3/4	4/4	UKRAINE	Kiev		Vendre à AUCHAN et autres GMS	Business France

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
8/4	11/4	AUSTRALIE	Sydney - Melbourne	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
9/4	9/4	ROYAUME-UNI	Londres	TASTIN'FRANCE 2019	Edition Bio - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
10/4	12/4	FINLANDE / NORVEGE	Helsinki - Oslo	TASTIN'FRANCE 2019	Edition BIB - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
15/4	18/4	IRAK	Bagdad	AGROFOOD	Pavillon France	ADEPTA
16/4	21/4	MAROC	Meknes	SIAM 2019	Pavillon France sur le Salon International de l'Agriculture du Maroc	Business France
22/4	26/4	ETATS-UNIS	Chicago, New York, Raleigh	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins	Business France
24/4	26/4	VIET NAM	Ho Chi Minh Ville	FOOD & HOTEL Vietnam 2019 FHV 2019	Pavillon France sur le salon des produits alimentaires	Business France
29/4	30/4	DANEMARK / SUEDE	Copenhague et Stockholm	TASTIN'FRANCE 2019	The French Spark - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
11/5	17/5	SERBIE	Novi Sad	INTERNATIONAL AGRICULTURAL FAIR	Pavillon France sur la foire agricole	Business France / CCFS

Retrouvez l'ensemble des évènements programmés sur les mois à venir : <http://www.programme-france-export.fr/>



Objectif Agro International

Les Must

Agreste conjoncture : Info rapide du commerce extérieur agroalimentaire : Suivi des échanges extérieurs de produits agricoles et alimentaires, des analyses illustrées de graphiques et tableaux. ([Lien](#))

Infos rapides Commerce extérieur (janv. 2019) : En novembre 2018, recul de l'excédent agroalimentaire sur un an. [Lire l'article entier](#)

Tableau de bord Commerce extérieur (janv. 2019) : En novembre 2018, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 735 millions d'euros, en baisse de 86 millions d'euros par rapport à novembre 2017, conséquence d'un recul des exportations supérieur à celui des importations. [Lire l'article entier](#)

Info Pays : Collection complète des fiches pays disponibles : les politiques agricoles à travers le monde ([Lien](#))



Info IAA : Le Panorama des IAA – édition 2018 ([Lien](#)) :

Consultez ci-dessous le Panorama des industries agroalimentaires 2016 décliné en trois parties :

- Les enjeux des industries agroalimentaires, ([Lien](#))
- Les chiffres et indicateurs clés, ([Lien](#))
- 18 fiches régionales présentant les chiffres clés, le diagnostic ainsi qu'une carte représentant les industries agroalimentaires de la région, en fonction de leur effectif salarié. ([Lien](#))



Le guide de l'agroalimentaire : « Où exporter en 2018 ? » Téléchargez gratuitement le guide : ([Lien](#))

Les études Business France cofinancées par le Ministère de l'Agriculture sont répertoriées sur une plateforme sécurisée via le lien : <http://bit.ly/BF-etudes-agro>



Le Webmagazine sur www.franceagroalimentaire.com (EN/FR)

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/FranceBonAppetit/>

<https://www.instagram.com/francebonappetit/>

<https://www.youtube.com/c/FranceBonAppetit>

Les partenaires : tous ensemble à l'international



Inscription ou désinscription à la newsletter :

objectifagrointernational@agriculture.gouv.fr

